

## Enseignement des Sciences et des Lettres : des projets destructeurs qui suscitent l'indignation du GRIP

Conformément à sa vocation : la reconstruction de programmes cohérents de haut niveau de la maternelle à la classe de terminale, le GRIP rejette avec la plus grande vigueur trois récents projets ministériels qui signent en fait l'acte de décès des programmes scolaires et celui de toute ambition éducative.

Il s'agit d'abord d'un **projet d'arrêté fixant les programmes d'enseignement des sciences au collège**. Élaboré à partir d'un rapport de recommandations sur le "socle commun" remis au Ministre par une commission ad hoc présidée par Jean-François Bach (Académie des Sciences), ce projet doit être soumis au CSE et entrera en vigueur à la rentrée 2007. Bien loin d'améliorer l'existant, il achève la destruction, déjà bien entamée, des enseignements scientifiques au collège. Sous le prétexte usé de transversalité et sous le nouveau prétexte de donner des bases à ceux des élèves qui quittent le système après la troisième, il distingue une part d'enseignement obligatoire d'un niveau bien inférieur à celui d'un CM2 d'autrefois, et une part d'enseignement complémentaire à dispenser facultativement. En mathématiques, c'est la disparition pour tous de l'enseignement du calcul vectoriel. Deviennent non-exigibles de nombreuses notions fondamentales : fractions irréductibles, réduction des fractions au même dénominateur par le calcul du PPCM, manipulations algébriques sur les racines carrées, utilisation du calcul littéral pour la résolution de problèmes, utilisation d'identités remarquables pour la résolution d'équations se ramenant au premier degré, fonctions trigonométriques sin et cos, formule d'aire de la sphère, etc. Comme si cela ne suffisait pas, les rédacteurs consacrent explicitement l'abandon déjà ancien de toute exigence en termes d'aptitude à poser un raisonnement : *"l'écriture formalisée d'une démonstration de géométrie n'est plus exigible du socle"*.

En Physique-Chimie, les contenus proposés ne comportent plus pour l'essentiel que des observations qualitatives élémentaires du type des ex-leçons de choses ; la partie dévolue à la mesure et au calcul est réduite à la portion congrue, avec comme seule ambition le calcul de vitesses ou de densités.

Marqué par un malthusianisme instructif dont il n'y pas d'exemple dans notre histoire scolaire depuis la loi Falloux de 1850, ce projet d'arrêté paraît au moment où **se profile une réforme aussi funeste de la filière L**. Cette fois encore, partant d'un enseignement qui a été délabré depuis trente ans (défaut de formation généraliste, raréfaction des heures, sacrifice des langues anciennes), le ministère - en l'occurrence l'Inspection générale dans un rapport de 2006 - envisage de remédier à une faillite en vendant les meubles, c'est-à-dire l'enseignement de la littérature ou plutôt ce qu'il en reste.

Il en va de même pour l'enseignement des langues vivantes, découpé de plus en prétendues « compétences langagières » : on masque sous une terminologie pédante l'abandon d'un enseignement approfondi et le recul des exigences.

La littérature devenue optionnelle, on pourra être appelé « littéraire » en faisant de la « communication ».

Ces mesures ne sont de nature ni à faire naître des vocations scientifiques ni à renforcer la filière des lettres. Inspirées par des préoccupations uniquement gestionnaires, elles visent, dans une logique à court terme, à réduire les coûts de formation en sacrifiant les connaissances.

C'est dans ce sens que va aussi **le décret Robien sur la bivalence des professeurs de collège**, véritable déni de la qualification des enseignants et marque de mépris envers les élèves.

Le GRIP appelle tous les intellectuels, tous les savants de notre pays, tous les instituteurs et professeurs attachés à leur métier et au progrès de l'instruction, tous les parents d'élèves soucieux de garantir l'avenir de leurs enfants à s'opposer avec la plus grande fermeté à ces projets destructeurs des Lettres et des Sciences.